

La ville de Carentan les Marais recrute :

Un agent polyvalent des Services Techniques : spécialité maçonnerie

Dans le cadre d'un Contrat d'Apprentissage (CAP / BAC PRO / BP...)

A temps complet (35H/sem.) - Contrat de 2 ans (selon la durée du cycle de formation)

Position dans l'organigramme

Maire → DGS → Chef de service des Services Techniques → Responsable des Ateliers techniques municipaux → Agent référent technique spécialisé en maçonnerie (tuteur) → Apprenti maçon

ACTIVITES PRINCIPALES :

Participer à la réalisation des tâches suivantes :

- Assembler les éléments porteurs (murs, cloisons, dalle, etc...) des fondations avec du mortier
- Appliquer les enduits
- Monter des cloisons, des panneaux de façades
- Poser des planchers
- Effectuer des coffrages et des moulages pour des pièces en béton armé
- Recueillir et étudier les plans fournis par les architectes
- Préparer les fondations
- Réaliser le traçage et le repérage
- Couler une dalle, etc...

ACTIVITES SECONDAIRES :

- Soutien aux agents des différents pôles des services techniques dans le cadre des évènements, des cérémonies et des projets de la commune (transport de matériels, montage de tentes, ..)
- Entretien courant et suivi des équipements, du matériel, des outils et des engins utilisés.
- Diagnostic et contrôle des équipements relevant de sa ou ses spécialités.
- Participation aux réunions de service et aux formations internes/externes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire : sous l'accompagnement des agents des services techniques et sous la responsabilité du tuteur
- Lieu de travail : Commune de Carentan les Marais - Services Techniques de Carentan les Marais ; interventions sur les différents secteurs de la ville.
- Rythme et organisation de travail : 35h/semaine ; selon le calendrier d'alternance défini ; rythme lié au fonctionnement des services techniques et du calendrier des travaux ; congés selon les règles en vigueur, déplacements fréquents sur les secteurs, port obligatoire des E.P.I.
- Horaires liés aux horaires du service : du lundi au jeudi : 8h00-12h00 / 13h30-17h30 ; Le vendredi : 8h00-11h00 (**modulables**)
- Formations : complémentaires en interne et en externe.

FORMATION SOUHAITEE :

- Connaissances et/ou intérêt pour la maçonnerie et les travaux de construction/rénovation...
- Intérêt pour les métiers du bâtiment

CONDITIONS :

- Etre âgé de 16 ans ou plus et suivre une formation théorique en alternance dans un centre de formation des apprentis (CFA) ou dans une section d'apprentissage de lycée professionnel.
- ou le cas échéant, être âgé au minimum de 15 ans et avoir achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3e)

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Capacité à prendre des initiatives
- Capacité à prendre des responsabilités dans un cadre sécurisé
- Capacité d'écoute
- Capacité à gérer son temps
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité de résistance physique
- Prudence
- Disponibilité
- Précision
- Rigueur
- Adaptabilité et polyvalence
- Sens du service public
- Qualités relationnelles

REMUNERATION :

- Rémunération en vigueur ; Selon l'âge de l'apprenti et sa progression dans l'apprentissage

DUREE DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE :

- 35h00/semaine

CONTACT

Merci d'adresser un CV et une lettre de motivation à :

Monsieur Le Maire
Mairie de Carentan les Marais
Service Ressources Humaines
Boulevard de Verdun
50500 Carentan les Marais
Tel : 02 33 42 74 13

PERIODE PREVUE DE RECRUTEMENT

Septembre - Octobre 2020

REMARQUE :

Un stage préalable de 2 à 4 semaines en immersion professionnelle dans nos services est souhaité avant la validation définitive du contrat d'apprentissage. La période d'immersion est à définir avec les services de la ville de Carentan-les-Marais.